

BAC
PRO



AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Des **Métiers** pour améliorer le **cadre de vie**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer une qualification professionnelle pour l'entrée dans la vie active, dans des **entreprises paysagistes** et dans les **espaces verts** des villes ou des collectivités.
- Permettre l'accès à l'enseignement supérieur, afin de préparer le BTS «**AMENAGEMENTS PAYSAGERS**».

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée en 2nde

Les élèves issus des classes de 3^{ème} des Collèges ou de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole selon la procédure académique AFFELNET.

Entrée en 1^{ère}

Les élèves titulaires du CAP sur examen de dossier.

Les élèves issus des classes de 2nde (générale, ou professionnelle) selon la décision orientation et examen dossier.

ENSEIGNEMENT

Le cycle de formation est réparti sur 3 années de formation avec un horaire hebdomadaire de 30h environ.

2nde professionnelle : **Nature Jardin Paysage et Forêt - spécialité "Travaux Paysagers"**

1^{ère} et Terminale : **Aménagements Paysagers.**

L'enseignement porte sur des matières générales : Français, Anglais, Histoire - Géographie, Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie, Sciences Economiques, Education Socioculturelle, Education Physique et Sportive).

Appuyé par des enseignements professionnels

- Techniques d'aménagements paysagers (maçonnerie paysagère, Entretien...)
- Agroéquipement;
- Reconnaissance et connaissance du végétal.

&

Un Module d'Approfondissement Professionnel (MAP)

En Classe de 1^{ère} et Term:

- Plan de plantation.

Du massif à la conception du jardin

&

des Enseignements à l'INITIATIVE de l'Etablissement (EIE)

En classe de 2nde:

- Poser les bases du projet professionnel et se situer dans la formation;
- Le développement durable à travers les aménagements paysagers;
- Reconnaissance des végétaux;
- Les mathématiques dans les aménagements paysagers.

En Classe de 1^{ère} et Term:

- Différentes constructions en aménagements paysagers
- Végétalisation des espaces verts



LYCEE DE L'AULNE
Rocade du Parc Bihan
29150 CHÂTEAULIN
02.98.86.05.43

www.cmk29.educagri.fr
legta.chateaulin@educagri.fr

LES STAGES EN ENTREPRISES :

Pour la classe de 2^{nde}
6 semaines de stage, dont 2 à 3 semaines sur les vacances scolaires.

Pour les classes de 1^{ère} et de Terminale
14 à 16 semaines de stage, dont au moins 2 semaines sur les vacances scolaires.

Ces stages sont effectués dans une Entreprise de Paysage ou dans le service Espaces Verts d'une ville.

LES



- *Des **Apprentissage techniques** construits sur des **projets d'aménagements variés**;*
- ***Voyage d'études** par promotion à la découverte de jardins et de nouvelles méthodes de travail;*
- *Une semaine de **Stage Collectif** construit autour de deux thèmes:*
 - *Education et prévention Santé;*
 - *Développement durable.*
- *Travaux sur les Espaces Verts du lycée, Espace de TP couvert et pépinière.*

MODALITES D'EVALUATION et DELIVRANCE DU DIPLOME

La formation est sanctionnée par **deux diplômes nationaux**

BEPA (diplôme de niveau V), intégré au parcours et obtenu en fin de 1^{ère} PRO
BAC Pro **Aménagements Paysagers** (diplôme de niveau IV) en fin de cycle.

LES DEBOUCHES et POURSUITE D'ETUDES

Salarié dans une entreprise paysagiste, dans les services techniques des villes, collectivités territoriales, des Etablissements publics ou privés (hôpitaux, lycées, ...).

A l'issue de la classe de Terminale BAC PRO, les titulaires du diplôme ont la possibilité de préparer le BTS «AMENAGEMENTS PAYSAGERS».

L'ACCUEIL :

Hébergement possible à l'Internat du lycée

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Lycée se trouve à Châteaulin.

Par la route : 20 mn de Quimper , 45 mn de Brest. Et 45 mn de Morlaix et Carhaix...

Un certain nombre de lignes de cars existe. Ceux-ci déposent les élèves à la gare routière, située à côté du lycée de Jean Moulin. Renseignez-vous auprès du Conseil Général www.viaoo29.fr

Par le train : Gare de Châteaulin , via Quimper ou Brest.

A partir de la gare SNCF, le lycée met en place une navette le lundi matin et vendredi en fin de cours pour effectuer le trajet gare-lycée

**Des bourses
sont accordées
aux élèves par le
Ministère de
l'Agriculture**

